

**Le TDS XP 2024 a été validé lundi en CSA local.** Le SNCTA a suivi le choix de la salle en votant POUR. Nos partenaires syndicaux se sont abstenus.

**Nous avons tous déploré qu'aucun comité de suivi « XP 2023 » ne soit encore réuni cette année.** La date du 21 décembre prochain à 9h a finalement été retenue et devrait être annoncée aux équipes.



**Mais cette date arrive bien tard : les inscriptions RD, identifiées depuis longtemps comme perfectibles, se sont passées aujourd'hui de façon chaotique** à l'ouverture de la séquence A.

**Les ratés observés sont regrettables :** avec des objectifs d'inscriptions peu logiques, OLAFTDS ouvert en retard ou certains détachés sans les droits nécessaires. Nombre des concernés sont aujourd'hui frustrés et en colère au vu de la rupture d'équité.

**Il est plus qu'urgent que ce point,** sur lequel nous avons pourtant proposé au service exploitation des solutions plus équilibrées, **fasse l'objet d'une révision.**

Nous incitons les détachés, assistants de sub avec MU et experts ops à nous faire part de leurs idées pour travailler ensemble sur des solutions en amont de la réunion.

**Le TDS XP a été validé pour 2024 mais les tergiversations de 2023 sur les modalités d'inscriptions RD ont amené aux loupés du jour ! Le SNCTA exige une refonte de la gestion des RD qui devra être effective pour la prochaine séquence d'inscriptions.**